Interview de Jean-Claude Juncker (Luxembourg, 27 janvier 2011) – Extrait: les travaux du «groupe Werner» et du «comité Delors»

Source: Interview de Jean-Claude Juncker / JEAN-CLAUDE JUNCKER, Elena Danescu, prise de vue : Alexandre Germain.- Luxembourg: CVCE [Prod.], 27.01.2011. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:03:14, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jean_claude_juncker_luxembourg_27_janvier _2011_extrait_les_travaux_du_groupe_werner_et_du_comite_delors-fr-dc49b26b-e670-481d-adbc-db241191788c.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Interview de Jean-Claude Juncker (Luxembourg, 27 janvier 2011) – Extrait: les travaux du «groupe Werner» et du «comité Delors»

[Elena Danescu] Passons, si vous le voulez bien, à quelques questions liées à l'Union économique et monétaire, dont vous êtes acteur et témoin privilégié. Vous devenez ministre des Finances en juin 1989 au moment où démarre la première phase de l'Union économique et monétaire. En 1991, en tant que président en exercice du conseil Ecofin, vous devenez l'un des principaux artisans du traité de Maastricht, notamment du volet sur l'Union économique et monétaire. Aviez-vous eu aussi l'occasion de suivre de près les travaux du comité Delors et dans quelle mesure le rapport du comité Delors avait-il préparé la voie de l'Union économique et monétaire?

[Jean-Claude Juncker] Le gouvernement luxembourgeois exercait la présidence de l'Union européenne, qui n'était pas encore l'Union européenne mais les Communautés européennes, de janvier à juillet 1991. Et le Premier ministre de l'époque, monsieur Jacques Santer, m'avait demandé en tant que ministre des Finances de conduire les travaux de la conférence intergouvernementale sur le volet monétaire de ce qui allait devenir le traité de Maastricht, alors que lui était ministre du Trésor et aurait dû en fait prendre cette responsabilité, mais je lui suis jusqu'à ce jour reconnaissant de m'avoir chargé de ce travail qui fut difficile. Et comme je savais que Jacques Santer avait l'intention de me demander de présider le Conseil et donc la conférence intergouvernementale pendant le premier semestre 1991, je me suis tout naturellement, spontanément, par goût et par nécessité, intéressé aux travaux du comité Delors qui fut mis en place lors du Conseil européen, je crois, d'Hanovre en 1988. Et moi, je connaissais déjà bien Delors, parce qu'en tant que ministre du Travail que je fus, l'occasion m'était souvent donnée de le rencontrer puisque nous parlions tous les deux des interrelations qu'il y avait entre le marché intérieur et le grand marché, le marché unique et la dimension sociale de l'Europe – domaine du marché intérieur et politique sociale, où nous nous découvrions très rapidement des vues communes. Donc j'avais noué une espèce d'amitié, déjà à l'époque, avec Delors, qui est devenue une vraie amitié par la suite. Et donc je suivais les travaux de son comité, qui d'ailleurs fut largement inspiré par les travaux du comité Werner qui a conduit au plan Werner puisque Delors, tout comme Werner, et Delors parce que Werner l'avait préfiguré, avait envisagé la mise en place de la monnaie unique par la mise en place de trois étapes distinctes dans le temps et dans la substance de ce qu'il fallait faire au cours de la durée de ces différentes étapes. Il y a beaucoup de ressemblances entre les travaux du comité Delors et l'esquisse qui fut plus qu'une esquisse, puisque ce fut un plan de monsieur Werner, et d'ailleurs les deux se sont toujours entendus lorsqu'ils se sont parlé. J'avais le rare privilège parfois d'assister à leurs entretiens sur l'essentiel des choses.

